



SAISON 2026/ 2027



MARDI 1 SEPTEMBRE 2026

N°2



TRENTE CLUBS DE LA LOIRE PARTICIPERONT AU 3ème TOUR DE LA COUPE DE FRANCE

Félicitations aux vainqueurs du 2ème tour :

Equipes DISTRICT : Goal Foot, Ric. Olympique du Montcel, Bussièrès, Bois Noirs, Abh., Algériens Chambon Feugerolles, Ondaine, Anzieux, Forez Roannais, St Chamond, Rive de Gier, St Etienne Sud, Avenir Côte, Le Coteau, Cellieu.

Equipes LIGUE : Ecotay Moingt, Sorbiers La Talaudière, Lignon Couzan, St Christo Marcenod, Se. Côte Chaude, Savigneux Montbrison, L'Etrat La Tour, St Just St Rambert, Veauche, St Paul en Jarez.

Avec l'entrée en lice des équipes R1 et N2 : Roannais Foot 42, Villars, Firminy, Chavanay et Feurs, la LOIRE aura 30 équipes qualifiées pour le 3ème tour du dimanche 13 septembre.



L'équipe de Savigneux Montbrison a montré de réelles qualités pour jouer les premiers rôles en Régional 3.



Les joueurs de Se. La Rivière (D2) ont pour objectif prioritaire la montée en District 1.



AVEC LES CLUBS POUR LES CLUBS



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.70

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

CALENDRIER DES RELEVES CLUBS - SAISON 2026/27

Afin de faciliter la gestion financière des clubs, nous vous informons du calendrier des relevés pour la saison 2026/27 :

Relevé n°1 : solde au 30 juin 2026

→ Paiement à effectuer au plus tard le 30 septembre 2026

Relevé n°2 : solde au 1er décembre 2026

→ Paiement à effectuer au plus tard le 15 décembre 2026

Relevé n°3 : solde au 30 mars 2027

→ Paiement à effectuer au plus tard le 15 avril 2027

Les clubs seront informés du montant à régler avant chacune de ces échéances, par courriel adressé à la messagerie officielle du club

Par ailleurs, les clubs qui souhaitent opter pour le prélèvement automatique sont invités à en faire la demande par mail à l'adresse suivante : district@loire.fff.fr

DISPOSITIF « PASS SPORT »

Le « **PASS SPORT** » est reconduit pour la saison 2026/27

Le « **PASS SPORT** » évolue pour la saison 2026/27 avec un dispositif renforcé, conformément aux engagements pris par le gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2026 : un montant de **50 €**, un public élargi et une aide complémentaire inédite pour accompagner les familles dans la durée.

Vous trouverez l'ensemble des informations pratiques et des ressources officielles sur le lien suivant :

[Le dispositif Pass Sport de retour pour la rentrée 2026 | sports.gouv.fr](https://sports.gouv.fr)

COUPE DE FRANCE FEMININES

Tour de cadrage : week-end des 12 et 13 septembre 2026

1er tour : week-end des 19 et 20 septembre 2026, à 14 h30 (entrée des clubs de R2)

Rappel règlement

Art 7.3 - Licences, qualifications et participation

1/ Les dispositions des Règlements Généraux et de ses Statuts s'appliquent dans leur intégralité à la Coupe de France Féminine

2/ Les joueuses doivent être qualifiées en conformité avec les Règlements Généraux. Les conditions de participation à la Coupe de France Féminine sont celles qui régissent l'équipe première du club dans son championnat. Toutefois, le nombre de joueuses mutées est limité dans les conditions de l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF. Toute joueuse autorisée à participer régulièrement au championnat disputé par l'équipe première du club peut prendre part à l'épreuve. **Les joueuses licenciées U16F, U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à cette épreuve. Les joueuses licenciées U17F peuvent participer, sous réserve du respect des dispositions prévues à l'article 73 des Règlements Généraux de la FFF**

Art 9 - Classification des terrains

Lors de l'éventuel tour préliminaire et des deux premiers tours, les rencontres peuvent avoir lieu sur un terrain T7 ou T7 SYN, avec éclairage E7 minimum

3EME TOUR DE LA COUPE DE FRANCE « CREDIT AGRICOLE »

Les clubs qualifiés sont invités à assister au tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe de France « Crédit Agricole » qui se déroulera le **mercredi 2 septembre à 18h**, à l'établissement de Cournon d'Auvergne de la LAuRAFoot (63800), 13 rue Bois Joli.

Le tirage sera à suivre en direct sur le site Internet de la Ligue, ainsi que sur sa chaîne YouTube.

COUPE LAURAFOOT FEMININE 2026/27

La Commission Régionale des Coupes vous informe de l'ouverture, via FOOTCLUBS, des engagements pour l'édition 2026/27 de la Coupe LAuRAFoot Féminine

Les clubs régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions

Cette coupe est ouverte aux clubs départementaux : si vous souhaitez participer, vous devrez vous inscrire en saison 2026/27, via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions

La date limite d'engagement est fixée au **dimanche 27 septembre** (dernier délai).



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- Samedi 19 septembre de 8h30 à 17h30
- Samedi 26 septembre de 8h30 à 17h30
sur les installations de **BRIENNON**
- **Samedi 17 octobre : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30,**
au **siège de la Délégation du Roannais.**

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**
- **Module 8 : mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



POLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président : François RIOUFFREY

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail, avec la boîte mail du club, recevra une réponse écrite.
Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse.

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes,

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

AVIS AUX CLUBS

INACTIVITE PARTIELLE SAISON 2026/27

INACTIVITÉ PARTIELLE

504278	FIRMINY – Catégories U18 et U19 – Enregistrée le 18/08/26
534257	ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES – Catégories U18 et U19 – Enregistrée le 17/08/26
525875	ST PRIEST EN JAREZ – Catégories U16 et U17 – Enregistrée le 17/08/26
534268	ST NIZIER SOUS CHARLIEU – Catégorie Foot Loisir le 19/08/26

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des Ententes à la date du 31 août 2026 - **En gras, le club support.**

Catégorie Seniors :

504838 JONZIEUX – 521800 ST ROMAIN LES ATHEUX
560271 OLYMPIQUE DU FOREZ 1 – ECOTAY MOINGT 4
521800 ST ROMAIN LES ATHEUX 5 – 504838 JONZIEUX 5

Seniors D3 (C) – D5 (D)
Seniors D5 (D)
Seniors CD3 (C)

Catégorie U18

517776 ST JOSEPH ST MARTIN – 549463 RHONE SUD
590363 CHAMPDIEU MARCILLY – 548879 ASTREE
580559 ANZIEUX – 560 530 MEYS GREZIEU

U18 D2 (A)
U18 D3 (B) - D4 (A)
U18 D4 (A)

Catégorie U17**560559 ANZIEUX** – 560530 MEYS GREZIEU

U17 D2 (B)

Catégorie U15**504771 ST ROMAIN LE PUY** – 520060 ST MARCELLIN EN FOREZ

U15 D2 (B) - U15 D4 (B)

51776 ST JOSEPH ST MARTIN – 549463 RHONE SUD

U15 D2 (A) – U15 D4 (A)

560559 ANZIEUX – 560530 MEYS GREZIEU

U15 D2 (B) – U15 D4 (B)

548879 ASTREE – 590363 CHAMPDIEU MARCILLY – 523963 HAUTES CHAUMES

U15 D3 (C) – D4 (B)

Catégorie U14**517776 ST JOSEPH ST MARTIN** – 549463 RHONE SUD

U14 D1

Catégorie U13**590363 CHAMPDIEU MARCILLY** – 523963 HAUTES CHAUMES

U13

560559 ANZIEUX - 560530 MEYS GREZIEU

U13 (équipes 1 et 2)

=====

FORFAIT GENERAL**Affaire n°1** – Commission Seniors Féminines à 8 D1

522596

POUILLY LES NONAINS

Amende après formation des poules

522596 POUILLY LES NONAINS (Seniors Féminines à 8 D1)

80 €

=====

INFOS LIGUE LAuRA**TRESORERIE****(Réunions du 24 août 2026)**

Le club listé ci-dessous, n'étant pas à jour vis-à-vis de la Trésorerie en fin de saison 2025-2026 et n'ayant effectué aucune démarche auprès de la Ligue pour la mise en place d'une mesure d'accompagnement, Conformément à l'article 47.4 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot, aucune demande de licence ne pourra être effectuée et aucune équipe de ce club ne pourra débiter la saison 2026-2027 tant que la situation ne sera pas régularisée :

545881**ROANNE PARC**

Il est recommandé à ce club de prendre contact le plus rapidement possible avec le Pôle Financier de la LAuRAFoot pour procéder à la régularisation de sa situation (par téléphone au 04.72.15.30.25 ou par mail comptabilite@laurafont.fff.fr).

=====

INFOS CLUBS**1 - MODALITES POUR PURGER UNE SUSPENSION**

Soyez attentifs aux joueurs suspendus et surtout aux joueurs qui changent de club pour la reprise de la compétition (coupes et championnat)

Article 226 des RG de la FFF. Modalités pour purger une suspension

La suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer réglementairement.

Le joueur suspendu ne peut pas être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière. Le joueur exclu par l'arbitre ne peut pas purger sa suspension avec n'importe quelle équipe de son club le jour-même ou le lendemain de son exclusion.

Pour les joueurs dont le club dispute un championnat national, sanctionnés à la suite d'incidents (exclusion, récidive d'avertissements entraînant une suspension ferme, incidents de natures diverses...) survenus à l'occasion d'une rencontre officielle de compétition nationale, le ou les matchs à prendre en compte sont ceux de compétition officielle nationale disputés par l'équipe au sein de laquelle le joueur reprend la compétition si cette dernière dispute un championnat national.

Les sanctions complémentaires prononcées doivent être purgées dans les mêmes conditions. En cas de changement de club, la suspension du joueur est purgée dans les équipes du nouveau club, selon les modalités précisées au présent alinéa. Les matchs pris en compte dans ce cas sont les matchs officiels disputés par les équipes de son nouveau club depuis la date d'effet de sa sanction et ce, même s'il n'était pas encore qualifié dans ce club.

Toutefois, si le joueur a purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il est libéré de sa suspension vis-à-vis de chaque équipe de son nouveau club. Si le joueur n'a pas purgé l'intégralité de sa suspension dans l'équipe de son ancien club avec laquelle il a été sanctionné, il doit la purger intégralement dans chaque équipe du nouveau club avec laquelle il souhaite reprendre la compétition, conformément au principe défini au paragraphe précédent.

2 - TRAITEMENT DOSSIER ENTENTE

Conditions d'admissibilité : dossier « Entente » – Voir « Footclubs »

- 1 - La demande doit être formulée par l'ensemble des clubs demandeurs.
- 2 - Précisez la catégorie d'âge pour laquelle l'entente est demandée.
- 3 - Le nombre de licenciés par club dans la catégorie d'âge concernée doit être au minimum de cinq (5) licenciés pour l'ensemble des clubs formant l'entente, à la date du dépôt de la demande de l'entente.
- 4 - La désignation du club responsable administrativement de l'équipe en entente, dit « club support », et le(s) lieu(x) de pratique, ainsi que le ou les niveaux de compétition concernés (D1 à D5).
- 5 - Le choix du club support est libre dès lors que celui-ci possède, à la date du dépôt de la demande d'entente, plus de cinq (5) licencié(e)s en foot à 11, et plus de trois (3) licencié(e)s en foot à 8, dans la catégorie d'âge concernée.
- 6 - Les raisons précises nécessitant la création de cette entente.
- 7 - Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est fixé à quatre (4).
- 8 - La date limite d'engagement est fixée à 8 jours avant le début des compétitions.

3 - OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES DE JEUNES **CLUBS EVOLUANT EN D1 – D2**

Article 21.4 – Obligations concernant les équipes de jeunes

Article 21.4.1

Les clubs participant aux championnats de District, Seniors D1 et D2, doivent avoir obligatoirement des équipes de jeunes disputant effectivement un championnat officiel à 11 joueurs. Une tolérance est acceptée pour les clubs possédant un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

Article 21.4.2

Division District 1 : deux équipes de jeunes à 11.

Article 21.4.3

Division District 2 : une équipe de jeunes à 11.

Deux équipes U13 à 8 peuvent compenser l'absence d'une équipe de jeunes à 11.

Article 21.4.4

Toute infraction à ces obligations sera sanctionnée, y compris en cas de changement de niveau (accession ou descente) : la première saison, financièrement ; la deuxième saison consécutive, par la rétrogradation au niveau hiérarchique immédiatement inférieur à la situation sportive de l'équipe première Seniors du club, à l'issue de ladite saison.

Article 21.4.5

Regroupement de jeunes : lorsque plusieurs clubs soumis au statut auront opéré un regroupement (Entente ou Groupement) des équipes de jeunes, ce regroupement devra comporter au minimum le nombre d'équipes correspondant à l'addition des obligations de ses clubs.

Article 21.4.6

Une équipe est considérée avoir participé effectivement à un championnat, si un forfait général n'a été constaté à aucun moment.

Article 21.4.7

Les clubs en Entente, dans les catégories U13-U14-U15-U17-U18, pourront inclure celle-ci dans les obligations prévues à l'article 21.4, à condition qu'ils possèdent un minimum de 5 licenciés dans la compétition d'âge concerné, ou 30 licenciés en catégorie Jeunes.

4 - CATEGORIES D'AGE **(Article – 66 RG de la FFF)**

Les joueurs et les joueuses sont répartis en catégories d'âge, dans les conditions suivantes, pour la saison 2026/27 :

- U6 et U6 F : nés en 2021 ou 2022 dès l'âge de 5 ans ;
- U7 et U7 F : nés en 2020 ;
- U8 et U8 F : nés en 2019 ;
- U9 et U9 F : nés en 2018 ;
- U10 et U10 F : nés en 2017 ;

- U11 et U11 F : nés en 2016 ;
- U12 et U12 F : nés en 2015 ;
- U13 et U13 F : nés en 2014 ;
- U14 et U14 F : nés en 2013 ;
- U15 et U15 F : nés en 2012 ;
- U16 et U16 F : nés en 2011 ;
- U17 et U17 F : nés en 2010 ;
- U18 et U18 F : nés en 2009 ;
- U19 et U19 F : nés en 2008 ;
- - Seniors et Seniors F : nés entre 1992 et 2007, les joueurs et joueuses nés en 2007 étant de catégorie U20 ou U20 F ;
- Seniors-Vétérans : nés avant 1992 (uniquement les joueurs).

5 - Nombre de joueurs "Mutation"

Art 160 des RG de la FFF - 27.1 des RS du DLF

1. a) Dans toutes les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures (DLF : senior + FLC), ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à six dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
- b) Pour les pratiques à effectif réduit des catégories U19 et supérieures (DLF : senior Féminines à 8), ainsi que pour les pratiques à effectif réduit de niveau national en dessous de la catégorie U19, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
- c) Sauf dispositions plus restrictives adoptées en Assemblée Générale de Ligue et reprises dans les règlements de la Ligue, dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U10 à U18 et U10 F à U18 F (DLF : U10 à U18), tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont au maximum un joueur ayant changé de club hors période normale, au sens de l'article 92.1 des présents règlements.
2. Le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match peut être diminué ou augmenté dans les conditions fixées par les articles 45 et 47 du Statut de l'Arbitrage, et 164 des présents règlements. En tout état de cause, quel que soit le nombre de joueurs mutés accordé, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » ayant changé de club hors période normale inscrits sur la feuille de match reste le même.
3. L'équipe première amateur d'un club est celle qui participe, dans la catégorie d'âge la plus élevée, à une compétition nationale ou régionale, organisée par la Fédération, les ligues régionales ou les districts

RÉCAPITULATIF : NOMBRE DE MUTES AUTORISES

<u>Catégories</u>	<u>Nombre de Mutés Autorisé</u>
Seniors	6 dont 2 HP
Seniors F. à 11	6 dont 2 HP
FLC	6 dont 2 HP
Seniors F. à 8	4 dont 2 HP
U13 – U14 – U15 - U17 - U18	4 dont 1 HP
U13 F – U 15 F – U18 F	4 dont 1 HP
U10 et U10 F (depuis saison 26/27)	4 dont 1 HP

6 – LICENCES FEMININES

FICHE DE PRÊT – DOSSIER SURCLASSEMENT

Pour toutes demandes de Fiche de Prêt ou Dossier de Surclassement, suivre le process ci-dessous :

Aller sur le site du District de la Loire :



1. Module Pratiques :



2. Féminines

Faire son choix et cliquer

1. Dossier surclassement
2. Fiche de prêt U13F – District

3. Fiche de prêt U15F – District

Renvoyer le document complété et signé à la Commission Féminines du DLF pour approbation.

7 – REGLEMENT CHAMPIONNAT CRITERIUM DISTRICT

ARTICLE 5 – OBLIGATIONS DES CLUBS – EXCEPTIONS

Article 5.2 - Un maximum de **trois (3)** joueurs, **âgés de moins de 32 ans**, titulaires d'une licence libre et ayant disputé un maximum de cinq (5) matchs aux championnats de la Loire Seniors, sont autorisés à figurer sur la feuille de match des compétitions « championnat critérium ». Au-delà de 32 ans, pas de limitation.
Cette disposition s'applique aux « championnats critérium » et aux « coupes critérium ».

Toutefois, pour les clubs venant d'un autre district, ils sont dans l'obligation de respecter les règlements sportifs du District de la Loire.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION REGLEMENTS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.93

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Responsable : Didier ROTA

Membre : Jean Paul CROS

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et, compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes.

Pour toute demande sur messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club, déclarée sur « Footclubs », sera prise en compte.

RAPPEL AUX CLUBS

En cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier, afin d'éviter la perte du match par pénalité (art. 33 des RS du District).

Pour éditer une feuille de match papier vierge : site LAuRAFoot, Documents, Documents utiles, Compétitions, Feuille de match de secours.

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs, lors de la formulation des réserves, de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, application des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – Réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

VALIDATION DES ENTENTES

Validation des ententes à la date du 31/08/26 – **En gras le club support.**

- Catégorie U18

560559 ANZIEUX – 560530 MEYS GREZIEUX – D2 Poule B (ENT.ANZIEUX/FCMG)

590363 CHAMPDIEU MARCILLY – 548879 ASTREE – D3 Poule B (ENT. CHAMPDIEU/ASTREE)

520600 PERREUX – 525867 OLYMPIQUE EST ROANNAIS – D3 Poule B (ENT. PERREUX/EST ROANNAIS)

529289 PARIGNY ST CYR – 518426 VILLEREST – D3 Poule B (ENT. USPSC/USV 1)

529289 PARIGNY ST CYR – 518426 VILLEREST – D4 Poule B (ENT. USPSC/USV 2)

549940 ESSOR – 522546 POUILLY LES NONAINS – D3 Poule B (ENT. ESSOR/ASPN 1)

549940 ESSOR – 522546 POUILLY LES NONAINS – D4 Poule B (ENT. ESSOR/ASPN 2)

- Catégorie U15

560559 ANZIEUX – 560530 MEYS GREZIEUX – D3 Poule B (ENT.ANZIEUX/FCMG)

504771 ST ROMAIN LE PUY – 520060 ST MARCELLIN EN FOREZ – D2 Poule B (ST ROMAIN LE PUY)

548879 ASTREE – 590363 CHAMPDIEU MARCILLY – 523963 HAUTES CHAUMES – D3 Poule C

549940 ESSOR – 522546 POUILLY LES NONAINS – 538613 OUCHES – D3 Poule C

525867 OLYMPIQUE EST ROANNAIS – 520600 PERREUX – D3 Poule C (ENT. EST ROANNAIS/PERREUX)

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel compétente, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président : FOREST Jean Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude
Membres : ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

Les membres de la commission souhaitent un bon rétablissement à leur président, Jean-Louis FOREST, suite à son problème de santé.

DEMANDE DE MUTES SUPPLEMENTAIRES pour la saison 2026/27

(article 45 du Statut Fédéral de l'Arbitrage)

La Commission rappelle aux clubs bénéficiaires de cet article, qu'ils doivent lui communiquer (par email) à quelle(s) équipe(s) de Ligue ou de District ils attribuent la ou les mutation(s) supplémentaire(s), **avant le début des compétitions.** Ce choix sera défini pour toute la saison 2026/27.

Précision : si un club bénéficie du nombre maximum possible de mutés supplémentaires (3), ils doivent être utilisés au moins dans deux équipes différentes.

N° du club / Nom du Club / **Mutés Supp** / **Mutés supp Arbitre Féminine** / Equipes Bénéficiaires

500225 AS. ST ETIENNE (2 + 1) = 1 – U13G Criterium + 2 – U15 F D3

508408 ANDREZIEUX BOUTHEON (2 + 1) = ?

552955 SAVIGNEUX MONTBRISON (2) = 1 – U18 R2 + 1 – U17 D1

509599 FEURS (1) = 1 – Seniors R2

504278 FIRMINY (2 + 1) = 1 – Seniors R1 + 1 - U20 R2 + 1 – U15R2

529727 ST PAUL EN JAREZ (2) = 1 – Seniors R3 + 1 – U16 R2

552975 ROANNAIS FOOT 42 (2) = 2 – Seniors R1

500430 SE. COTE CHAUDE (2) = 2 – Seniors R3

504775 L'ETRAT LA TOUR (2) = 1 – Seniors R2 + 1 - U16 R1

523656 ST JUST ST RAMBERT (1) = 1 – Seniors R2

563840 ST GALMIER CHAMBOEUF (2) = 1 – Seniors D2 + 1 – U18 D1

564205 SORBIERS LA TALAUDIERE (2) = 1 – Seniors R1F + 1 – U18

527379 VILLARS (1) = 1 – Seniors D1

563727 PAYS DE COISE (2) = 2 – Seniors R3

504249 SURY LE COMTAL (2) = U18

590282 SAINT CHAMOND (2) = Seniors D 1

RECTIFICATIF

516959 COMMELLE VERNAY (0) = ce club qui jouait en U20 R2, la saison 2025/26, était en infraction (PV Laurafoot du 24 août 2026), **ne pourra pas bénéficier de joueurs supplémentaires durant les deux prochaines saisons (2026/27 et 2027/28).**

CALENDRIER DES EVENEMENTS : SAISON 2026/27

31 AOÛT - date limite de renouvellement et de changement de statut

30 SEPTEMBRE - date limite d'information des clubs en infraction (liste préventive)

28 FEVRIER - Date limite de demande licence des nouveaux arbitres et des changements de club - Date d'étude de la 1ère situation des clubs

Prochaine réunion : mardi 15 septembre à 14 heures



COMMISSION PREVENTION

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.89

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Responsable : Patrick GADEYNE 06 73 40 75 82 ou 09 75 66 26 33

Membres : Michel RIBIER 06 27 42 83 35

Salah BENBELAID 06 62 19 56 42

A L'ATTENTION DES CLUBS

Les clubs souhaitant la caméra embarquée (GO PRO) sur une rencontre, doivent impérativement faire une demande officielle par mail du club, en précisant le(s) motif(s), dans la semaine avant la rencontre, ou de préférence 3 semaines avant.

Après validation de la Commission de Prévention, un délégué avec la caméra embarquée (GO PRO) sera désigné, à la charge du club, de même si un club sollicite par l'intermédiaire d'un membre du District.

MISSION DE LA COMMISSION DE PREVENTION

La Commission de Prévention est là pour l'ensemble des acteurs du football.

Nous avons un rôle préventif et non répressif.

Notre mission première, c'est la détection des rencontres sensibles ; nous récoltons et prenons en compte toutes les informations.

Les informations transmises restent au sein de la commission.

La mise en place d'un délégué officiel, avec ou sans caméra embarquée, ne doit pas être considérée comme une sanction, mais plutôt une aide.

La Prévention est à l'écoute des clubs, des arbitres, des commissions, par téléphone, par mail : merci de préciser « **pour la Commission de Prévention** ».



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET

Tél : 06.27.50.07.44

COMMISSION SENIORS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79

Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

- Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

COURRIERS RECUS

St Joseph St Martin : erreur de terrain en D3 Poule C : c'est rectifié.

St Martin la Sauveté : raison de l'inversion en Coupe de France : voir avec la Laurafoot ; engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Montagnes du Matin : demande d'inversion en D2 Poule B, le 20 septembre : en attente de l'accord du club adverse.

Abh : demande d'alternance en D2 et D3.

St Chamond : demande de jouer le samedi à 18h, en D1.

Olympique du Forez : demande d'avancer ou d'inverser en D5 Poule C, le 19 septembre : en attente de l'accord du club adverse.

NOTE AUX CLUBS

Toutes les équipes de la D2 Poule A sont priées de prendre note du changement dans le calendrier, à compter de ce jour.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 Août 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Cours : concerne la rencontre du 20 septembre en Seniors D5 : manque accord de Régny.

Pouilly les Nonains : concerne la rencontre du 18 octobre : voir ci-dessous.

St Alban les Eaux : concerne les rencontres des 20 septembre, 18 octobre et 8 novembre : voir ci-dessous.

MODIFICATIONS DE MATCH

- D4 poule B

Le match n°78778307 du 20/09/26, St Alban les Eaux 1 – Villers 1, devient **Villers 1 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 29 septembre à 15h**.

Le match n°56634089 du 18/10/26, St Alban les Eaux 1 – Montagny 1, devient **Montagny 1 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 18 octobre à 15h**.

Le match n°56634110 du 08/11/26, St Alban les Eaux 1 – Perreux 2, devient **Perreux 2 – St Alban les Eaux 1** et se jouera le **dimanche 8 novembre à 14h30**.

- D5 Poule A

Le match n°56634805 du 18/10/26, **Pouilly les Nonains 2 – Ouches 2**, se jouera le **dimanche 18 octobre à 15h**.



COMMISSION COUPES SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : André MAGNIN – Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Mably : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Ouches : concerne l'engagement en Coupe « Intersport » D5.

Parigny St Cyr : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger.

St Martin la Sauveté : concerne l'engagement en Coupe Valeyre/Léger.

Villerest : concerne les engagements en Coupe « Intersport » D3/D4 et D5.

Villers : concerne les engagements en Coupe « Intersport » D5 et en Coupe Valeyre/Léger.

CLUBS ENGAGES

- COUPE VALEYRE/LEGER

1^{er} tour, le 27 septembre

Avenir Côte 2
Bois Noirs 2
Briennon 2
Bussièrès 2
Cours 1
Coutouvre 2
Crémeaux 2
Essor 2
Forez Roannais 2
Goal Foot 2
Loire Sornin 2
Mably 1
Montagny 1
Nord Roannais 2
Olympique Est Roannais 2
Parigny St Cyr 2
Perreux 2
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Roannais Foot 42 (3)
Roanne Mayotte 2
Roanne Portugais 2
St Denis de Cabanne 2
St Germain Laval 2
St Martin la Sauveté 2
Villers 2

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

- COUPE « INTERSPORT » D3/D4

1^{er} tour, le 11 octobre

Avenir Cote 2
Bois Noirs 1
Briennon 1
Bussièrès 1
Cezay 1
Chausseterre Les Salles 1
Cordelle 1

Coutouvre 1
Crémeaux 2
Essor 1
Fc. Roanne 1
Filerin 1
Forez Roannais 1
Goal Foot 2
Le Coteau 2
Loire Sornin 2
Montagny 1
Nord Roannais 1
Olympique Est Roannais 1
Ouches 1
Parigny 1
Perreux 1
Portugais Roanne 1
Pouilly les Nonains 1
Rhins Trambouze 2
Riorges 2
Roanne Mayotte 1
St Alban les Eaux 1
St Denis de Cabanne 2
St Germain Laval 1
St Martin la Sauveté 1
St Symphorien de Lay 1
St Victor sur Rhins 1
Val d'Aix 1
Villers 1
Villereest 1

- COUPE « INTERSPORT » D5

1^{er} tour, le 11 octobre

Bois Noirs 3
Briennon 2
Chausseterre Les Salles 2
Commelle Vernay 2
Cordelle 2
Coutouvre 2
Fc. Roanne 2
Filerin 2
Goal Foot 4
Le Coteau 3
Les Noës 1
Mably 1
Ouches 2
Nollieux 1
Pouilly les Nonains 2
Régny 1
Roanne Mayotte 2
St Germain Laval 2
Urfé 1
Val d'Aix 2
Villereest 2
Villers 2



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 / U13 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Rodolphe OIZEL – 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Rodolphe OIZEL – 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
Contrôleur administratif U7 / U9 / U11 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Châteauneuf : accord horaire match U18 D3 à 16h : Engagement U13.
St Joseph St Martin : programmation match Coupe Gambardella U18.
Se. St Charles Vigilante : modification poules U13.
L'Etrat La Tour : confirmation engagements U13.
Lignon Couzan : engagement U13.
St Chamond : modification engagement U13.
Pays de Coise : problème engagement U13.
St Jean Bonnefonds : problème jumelage U14/U15. Problématique calendriers U14 D1 et U15 D4.
St Just St Rambert : demande d'inversion matches U17/U15/U14.
Loire Forez : accord horaire match U18.
Savigneux Montbrison : demande modification horaire match U18 D1. Procédure pour entente U11.
Roche St Genest : engagement U13.
Fc. St Etienne : demande jumelage U13.
St Marcellin en Forez : engagement et désidératas U13.
Sury le Comtal : tirage Coupe Gambardella.
La Fouillouse : demande changement division.
St Galmier Chamboeuf : erreur engagement U13.
Champdieu Marcilly : modification engagement U13
Cellieu : horaire match U18 du 12/09. Prise en compte engagement Foot Animation.
Bords de Loire : demande inversion match U15.
Firmiry : changement terrain domicile U17 D1 et U17 D2.
Dervaux Chambon Feugerolles : horaire matches à domicile U18 D1. Engagement U13
Jonzieux : engagement U13 D5. Engagement U7/U11.
Filerin : accord inversion match U17 D2 du 12/09.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Rodolphe OIZEL – 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Rodolphe OIZEL – 07 77 88 99 44 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ne pas envoyer de mails concernant les changements de terrain pour toutes les catégories. Ceux-ci ne seront pas recevables.

Désormais cela doit être fait directement par le club demandeur sur footclubs, après accord du club adverse

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 – U11 – U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- Catégories U11 – U13 :

Mercredi 2 septembre à 19h, au District de la Loire
Jeudi 3 septembre à 19h, au District de la Loire
Vendredi 4 septembre à 19h30, au stade Montplaisir à Moingt
Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- Catégories U7 - U9 :

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire
Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire
Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir à Moingt
Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11 les Rentrées du Foot (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

- Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 19 septembre 2026.
Les équipes joueront soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30 par secteurs géographiques
3 matchs de 20 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMmhmEF1Gbtse7>
Date limite d'inscription : **Jeudi 10 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : Lundi 14 septembre

- Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre 2026.
Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteurs géographiques.
4 matchs de 15 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>
Date limite d'inscription : **Jeudi 17 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : Lundi 21 septembre

- Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre 2026.
Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteurs géographiques.
5 matchs de 10 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit. Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>
Date limite d'inscription : **Jeudi 17 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : Lundi 21 septembre

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

Le premier en U18 D1 peut monter en U20 R2 tout en conservant sa place en U18 D1

U17

Cette année, on a une poule D1 à 12 équipes.

ERRATUM PV N°1 : rien n'est tranché pour la D2. En attente de la réponse de la Commission des Règlements.

COUPES

Le premier tour des coupes aura lieu le **samedi 19 septembre** pour les **U18** et le **dimanche 20 septembre** pour les **U15**. Sont concernés les clubs D3 et D4 en U15 et les clubs D3 et D4 en U18 éliminés de la Coupe Gambardella ou non inscrit.

Le tirage de ce premier tour aura lieu le lundi 7 septembre à 18h30, au siège du District.

INFORMATIONS U13

Cette année, il y a 5 divisions :

3 poules de 8 en D1 pour l'ensemble du territoire.

4 poules D2 pour l'ensemble du territoire

7 poules D3 pour l'ensemble du territoire

8 poules D4 pour l'ensemble du territoire

8 poules D5 pour l'ensemble du territoire

Les nouvelles D1 et D2 correspondent à l'ancienne D1

La D3 correspond à l'ancienne D2 et une partie de l'ancienne D1

La D4 correspond à l'ancienne D2 et une partie de l'ancienne D3

La D5 correspond à l'ancienne D3

Les poules seront construites par secteur géographique pour éviter les longs trajets.

Les responsables de cette commission sont Laurence PASQUIER et Charles BOULOGNE (voir les coordonnées en début de PV Jeunes)

INFORMATIONS U6 / U7

La catégorie U6 est exclusivement réservée aux enfants qui débutent la pratique du football, qu'ils soient âgés de 5 ou 6 ans. Quant à la catégorie U7, celle-ci comporte deux niveaux (D1 et D2) selon le niveau débrouillé ou non de vos joueurs et joueuses.

Les engagements sont clos au 31/08/26. Toutefois, des ajustements restent possibles jusqu'au 14/09/26. N'oubliez pas de saisir dans le FAL les dates où vous souhaitez accueillir un plateau, ainsi que vos commentaires.

Listes des équipes engagées au 31/08/26

- U6

SAVIGNEUX MONTBRISON 1 et 2 - AS. ST ETIENNE 1 et 2 - AS. ST ETIENNE 1F - ST JUST ST RAMBERT 1 - CHAMPDIEU MARCILLY 1 - ST ROMAIN LE PUY 1 et 2 - FIRMINY 1 et 2 - FC. ST ETIENNE 1 - DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES 1 - CELLIEU 1 - L'ETRAT LA TOUR 1 - SAINT-CHAMOND 1 et 2 - SORBIERS LA TALAUDIERE 1 - ST GALMIER CHAMBOEUF 1

- U7 D1

ALGERIENS CHAMBON FEUGEROLLES 1 - SAVIGNEUX MONTBRISON 1 et 2 - ST ETIENNE SUD 1 - AS. ST ETIENNE 1, 2 et 3 - ST JUST ST RAMBERT 1 - GENILAC 1 - ST ROMAIN LE PUY 1 - FIRMINY 1 et 2 - ROCHE ST GENEST 1 - FC. ST ETIENNE 1 - ST PAUL EN JAREZ 1, 2, 3, 4 et 5 - LOIRE FOREZ 1 et 2 - DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES 1 - L'ETRAT LA TOUR 1 - SE. MONTREYNAUD 1 - OLYMPIQUE TERRENOIRE 1 et 2 - SE. OLYMPIQUE 1 et 2 - SAINT-CHAMOND 1 et 2 - GRAND CROIX LORETTE 1 - SORBIERS LA TALAUDIERE 1 - SE. SUC. TERRENOIRE 1

- U7 D2

ABH 1 - CHATEAUNEUF 1 et 2 - JONZIEUX 1 et 2 - SAVIGNEUX MONTBRISON 3 et 4 - FOREZ ROANNAIS 1, 2 et 3 - ST JUST ST RAMBERT 2 - PAYS DE COISE 1 et 2 - ASTREE 1 - HAUTES CHAUMES 1 et 2 - SE. LA RIVIERE 1 et 2 - SE. CSADN 1 et 2 - HAUT FOREZ 1 - ST CHRISTO MARCENOD 1 - ST JEAN BONNEFONDS 1 - VEAUCHE 1 et 2 - GENILAC 2 - ST ROMAIN LE PUY 2 et 3 - PLAINE PONCINS 1 - FIRMINY 3 - ROCHE ST GENEST 2 et 3 - SE. ST CHARLES VIGILANTE 1 et 2 - FC. ST ETIENNE 3 et 4 - ST MARCELLIN EN FOREZ 1 et 2 - BORDS DE LOIRE 1 - LOIRE FOREZ 3, 4 et 5 - CELLIEU 1 et 2 - L'ETRAT LA TOUR 2 - OLYMPIQUE DU FOREZ 1 - PERIGNEUX SAINT MAURICE 1 - SAINT-CHAMOND 3 - GRAND CROIX LORETTE 2 - SORBIERS LA TALAUDIERE 2 - ST PRIEST EN JAREZ 1 - SE. SUC. TERRENOIRE 2 - USSON 1 - SUD FOREZ LURIECQUOIS 1 et 2 - TARTARAS 1 - MONTS DU FOREZ 1 - LA FOUILLOUSE 1 - L'HORME 1 - ST GALMIER CHAMBOEUF 1 - VILLARS 1 et 2 - SAINT JOSEPH - SAINT MARTIN 1



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Avenir Côte : changement d'horaire pour match U18 D2. Demande de changement de poule eu U13.

Commelle Vernay/Val d'Aix : inversion de match en U18 D3 Poule B : accord des deux clubs. Demande de changement de poule en U13.

Crémeaux : demande de changement de poule eu U13.

Essor : changement de stade pour U15 D3.

Forez Roannais : changement de poule demandé pour équipe U18 D4 : réponse faite au secrétaire par téléphone. Demande de changement d'horaire pour les deux équipes U15 D3 poule C et D4 poule C.

Montagnes du Matin : demande de changements de poule en U13 : réponse faite au secrétaire par téléphone.

Nord Roannais : confirmation de l'engagement en U13 D3.

Val d'Aix : demande de changement de poule en U13.

AVIS AUX CLUBS

U18 D3 : les clubs concernés par ce championnat sont priés de noter que l'équipe SURY LE COMTAL 1 est intégrée, à la place de « non affecté ».

U18

D2 Poule B

La rencontre n°56703050, **Avenir Côte 1 - Rhins Trambouze 1**, initialement prévue **le samedi 12 septembre** à 16h, aura lieu à **14h30, au Stade de la Rivière à Renaison**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

D3 Poule B

La rencontre n°56703154, **Sury le Comtal 1 – Loire Forez 2**, aura lieu **le samedi 12 septembre à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

La rencontre n°56702084, **Commelle Vernay 2 – Val d'Aix**, initialement prévue **le samedi 12 septembre** à 14h, est inversée et devient **Val d'Aix 1 – Commelle Vernay 2, à 15h30**. Les deux équipes sont priées d'en prendre bonne note.

U15

D3Poule C

Toutes les rencontres de l'équipe **U15 d'Essor** auront lieu à **Ouches**, au lieu de Lentigny.

COMPOSITION DES CHAMPIONNATS

Voici la composition des poules de championnat concernant les équipes du secteur roannais.

U18

D1 (12) :

Bois Noirs 1 – Commelle Vernay 1 – Loire Sornin 1 – Roannais Foot 42 (2)

D2 Poule B (12) :

Anzieux 1 – **Avenir Côte 1** – **Forez Roannais 1** – **Goal Foot 1** – **Le Coteau 1** – Lignon Couzan 1 – **Nord Roannais 1** – Pays de Coise 1 – **Rhins Trambouze 1** – **Riorges 1** – St Galmier Chamboeuf 2 – **Ent. Villers/St Denis 1**

D3 Poule B (11) :

Bords de Loire 1 – Champdieu Marcilly 1 – **Commelle Vernay 2** – **Ent. Essor/Aspn 1** – Loire Forez 1 – **Loire Sornin 2** – **Ent. Parigny/Villarest 1** – **Ent. Perreux/Est Roannais 1** – **Roanne Portugais 1** – St Marcellin en Forez 1 – **Sury le Comtal 1** – **Val d'Aix 1**

D4 Poule A (10) :

Bois Noirs 2 – Forez Roannais 2 – Goal Foot 2

D4 Poule B (10) :

Avenir Côte 2 – Cours La Ville 1 – Ent. Essor/Aspn 2 – Fc. Roanne 1 – Le Coteau 2 - Mably 1 – Roanne Mayotte 1 – Val d'Aix 2 - Ent. Villereest/Parigny 2 – Ent. Villers/St Denis 2

U17**D2 Poule B (8) :**

Filerin

U15**D1 (12) :**

Loire Sornin 1 – Roannais Foot 42 (2)

D2 Poule B (12) :

Anzieux 1 – **Avenir Côte 1** – Feurs 2 - **Goal Foot 1** – Haut Pilat 1 – **Le Coteau 1** - Lignon Couzan 1 – Loire Forez 1 – Pays de Coise 1 – St Romain le Puy 1 – Sud Forez Luriecquois 1 – Veauche 2

D3 Poule C (12) :

Astrée 1 – Avenir Côte 2 – Ent. Bois Noirs/Durolle 1 - Commelle Vernay 1 – Crémeaux 1 – Ent. Essor/Aspn 1 – Ent. Est Roannais/Perreux 1 - Forez Roannais 1 – Le Coteau 2 - Ent. Parigny/Villereest 1 - Rhins Trambouze 1 – Riorges 2

D4 Poule C (11) :

Ent. Bois Noirs/Durolle 2 – Cours La Ville 1 - Forez Roannais 2 - Loire Sornin 2 – Mably 1 – Nord Roannais 1 – Ent. Parigny/Villereest 2 – Rhins Trambouze 2 – Roanne Portugais 1 – Ent. St Denis/Villers 1 – Val d'Aix 1

Les calendriers sont disponibles sur le site du District.

COUPES DU ROANNAIS « INTERSPORT »

Voici la liste des équipes automatiquement inscrites dans les Coupes du Roannais « Intersport ». Si vous ne souhaitez pas y participer, si vous remarquez des erreurs ou des oublis, merci de nous le signaler au plus vite.

U18 (22)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs (D1) - Commelle Vernay (D1) – Cours La Ville (D4) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Fc. Roanne (D4) – Filerin (U17) - Forez Roannais (D2) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D2) – Ent. Parigny/Villereest (D3) – Ent. Perreux/Olympique Est Roannais (D3) - Rhins Trambouze (D2) – Riorges (D2) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Mayotte (D4) - Roanne Portugais (D3) – Val d'Aix (D3) - Ent. Villers/St Denis (D2)

U15 (20)

Avenir Côte (D2) - Bois Noirs/Durolle (D3) - Commelle Vernay (D3) – Cours La Ville (D4) – Crémeaux (D3) - Ent. Essor/Aspn (D3) – Forez Roannais (D3) – Goal Foot (D2) – Le Coteau (D2) - Loire Sornin (D1) – Mably (D4) - Nord Roannais (D4) – Ent. Parigny/Villereest (D3) – Ent. Olympique Est Roannais/Perreux (D3) - Rhins Trambouze (D3) – Riorges 2 (D3) - Roannais Foot 42 (2) (D1) – Roanne Portugais (D4) – Val d'Aix (D4) - Ent. Villers/St Denis (D4)

Voici les dates proposées (sous réserve) pour ces compétitions :

U18 : 1^{er} tour : 24 octobre – Cadrage : 11 novembre – 8^{ème} : 27 février – ¼ : 27 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U15 : 1^{er} tour : 11 novembre – 8^{ème} : 28 février – ¼ : 28 mars – ½ : 8 mai – Finale : 6 juin.

U13

Suite aux différentes remarques et demandes des clubs, en s'excusant de n'avoir pu satisfaire toutes les demandes, voici la liste définitive des poules proposées par la Commission Technique du District pour la 1^{ère} phase de la saison.

D2 Poule D (8) :

Avenir Côte 1 - Commelle Vernay 1 - Forez Roannais 1 - Goal Foot 1 - Le Coteau 1 - Rhins Trambouze 1 - Roannais Foot 42 (3) - St Denis de Cabanne 1

D3 Poule G (8) :

Avenir Côte 2 - Bois Noirs 1 - Crémeaux 1 - Loire Sornin 1 - Nord Roannais 1 - Ouches 1 - Riorges 2 - Villereest 1

D4 Poule G (8) :

Fc. Roanne 1 - Forez Roannais 2 - Goal Foot 2 – Montagnes du Matin 2 - Riorges 4(F) - Roanne Portugais 1 - Val d'Aix 1 - Villereest 2

D4 Poule H (8) :

Commelle Vernay 2 - Filerin 1 - Le Coteau 2 - Perreux 1 - Rhins Trambouze 2 – Riorges 3 – St Denis de Cabanne 2 - Villers 1

D5 Poule G (7) :

Avenir Côte 3 - Bois Noirs 2 - Essor 1 - Forez Roannais 3 - Ouches 2 - Riorges 5 - Val d'Aix 2

D5 Poule H (7) :

Avenir Côte 4 - Cours 1 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 - Perreux 2 - Roanne Mayotte 1 - Villers 3

FESTIVAL PITCH U13

Voici le programme proposé pour le premier tour qui aura lieu le **samedi 19 septembre à 14h**

- A Thizy les Bourgs

Cours 1 - Fc. Roanne 1 - Goal Foot 1 - Rhins Trambouze 1 - Roanne Mayotte 1 - Villers 1

- Au stade Fontalon de Roanne

Avenir Côte 1 - Filerin 1 - Le Coteau 1 - Nord Roannais 1 - Roanne Portugais 1

- A Villers

Loire Sornin 1 - Ouches 1 - Perreux 1 - St Denis de Cabanne 1 - Villers 1

- A Pommiers

Bois Noirs 1 - Commelle Vernay 1 - Crémeaux 1 - Essor 1 - Val d'Aix 1

Roannais Foot 42 (1) (à L'Etrat) - Riorges 1 (à Feurs) - Forez Roannais 1 et Montagnes du Matin 1 (à Bellegarde en Forez)

Voici les autres équipes actuellement engagées pour un plateau qui sera également proposé le **samedi 19 septembre** :

Bois Noirs 2 - Commelle Vernay 2 - Forez Roannais 2 et 3 - Goal Foot 2 - Le Coteau 2 - Loire Sornin 2 - Montagnes du Matin 2 - Ouches 2 - Rhins Trambouze 2 - Riorges 2, 3, 4 et 1F - Roannais Foot 42 (2 et 3) - St Denis de Cabanne 2

Les autres clubs intéressés sont priés de s'inscrire sur le FAL au plus vite.

U11

Voici les équipes actuellement inscrites, par l'intermédiaire du FAL...

D1 : Avenir Côte 1 - Commelle Vernay 1 - Essor 1 - Forez Roannais 1 - Le Coteau 1 - Loire Sornin 1 - Rhins Trambouze 1 - Roannais Foot 42 (3)

D2 : Avenir Côte 2 - Essor 2 - Filerin 1 - Le Coteau 2 - Le Coteau 3 - Loire Sornin 2 - Olympique Est Roannais 1 - Parigny St Cyr 1 - Perreux 1 - Rhins Trambouze 2 - Val d'Aix 1 - Villers 1

D3 : Avenir Côte 3 - Commelle Vernay 2 - Crémeaux 1 - Goal Foot 2 - Loire Sornin 3 - Montagnes du Matin 1 - Nord Roannais 1 - Parigny St Cyr 2 - Roanne Portugais 1

Les autres clubs intéressés sont priés de faire le nécessaire dès que possible.

REUNIONS D'HARMONISATION : U7 - U9 - U11 - U13

Ci-dessous les réunions d'harmonisation de début de saison, afin de vous présenter les nouveautés (mise en place du FAL sur toutes les catégories, le fonctionnement, organisation des rencontres) et vérifier vos engagements pour les plateaux. La présence d'un membre du club (responsable ou éducateur d'une des équipes) est **OBLIGATOIRE** et indispensable au bon fonctionnement des phases.

- Catégories U11 - U13 :

Mercredi 2 septembre à 19h, au District de la Loire

Jeudi 3 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 4 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Jeudi 10 septembre à 19h, au stade de Lentigny

- Catégories U7 - U9 :

Mardi 15 septembre à 19h, au District de la Loire

Mercredi 16 septembre à 19h, au District de la Loire

Vendredi 18 septembre à 19h30, au stade Montplaisir de Moingt

Mercredi 23 septembre à 19h, au stade de Lentigny

RENTREES DU FOOT U7-U9-U11 : INSCRIPTIONS

Le District de la Loire propose à vos équipes U7-U9-U11, les « Rentrées du Foot » (RF) pour lancer votre saison. Pour inscrire vos équipes, merci de cliquer sur les liens ci-dessous.

- Catégorie U11 :

Le District de la Loire vous propose la RF U11 qui aura lieu le samedi 19 septembre.
Les équipes joueront, soit de 8h45h à 11h ou de 11h à 13h30, par secteur géographique.
3 matchs de 20 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/Zx3VMmhMEF1Gbtse7>
Date limite d'inscription : **jeudi 10 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 14 septembre

- Catégorie U9 :

Le District de la Loire vous propose la RF U9 qui aura lieu le samedi 26 septembre.
Les équipes joueront de 10h à 12h30 par secteur géographique.
4 matchs de 15 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/sp8NHvD1vUMBvdHb8>
Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre

- Catégorie U7 :

Le District de la Loire vous propose la RF U7 qui aura lieu le samedi 26 septembre.
Les équipes joueront de 14h à 16h30 par secteur géographique.
5 matchs de 10 minutes au programme
L'engagement des équipes est gratuit.
Lien d'inscription : <https://forms.gle/1z5snxEzHRSHvPBi6>
Date limite d'inscription : **jeudi 17 septembre**
Envoi et parution PV des convocations : lundi 21 septembre



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.80

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

criterium@loire.fff.fr

Président : Jean-Paul PETIT - 06 71 98 78 16
Secrétariat : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Championnat Foot Adapté : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Championnat Foot Loisir : Christian ROSSILLOL - 07 88 66 01 75
Responsable des coupes : Hanafi CHERAKRAK - 06 11 49 60 29
Responsable des coupes : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Championnat Foot à 7 : Frédéric FERRAND - 06 27 15 75 59
Foot en marchant : Christian FAGES – 06 79 00 86 02

INFORMATIONS

Foot à 7 + 40 ans :

Une réunion de début de saison est prévue le lundi 7 septembre à 18h30, au District de la Loire.
A cette occasion, nous vous présenterons les poules.
Merci de nous faire parvenir par mail les coordonnées de vos nouveaux dirigeants.
Pour rappel, la licence « Foot Loisir » reste **obligatoire**.

Critérium :

Pour info, il n'est pas trop tard pour engager une équipe en Critérium (CD3).



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

COURRIERS REÇUS

Perreux : nous avons pris bonne note de votre souhait de disputer les rencontres de championnat Critérium le **vendredi à 20h45**.

Cours : nous donnons un avis favorable pour inverser la rencontre n°79078256 du **vendredi 25 septembre, COURS – ST NIZIER SOUS CHARLIEU**. Le match aura lieu, à 21h, sur le stade municipal de **St Nizier sous Charlieu**. Le club adverse a donné son accord.

Parigny St Cyr 5 : conformément à votre demande, le premier match de votre équipe se jouera à l'extérieur.

CONSTITUTION DES POULES DE CHAMPIONNAT « CRITERIUM »

Pour la saison 2026/27, 34 équipes sont engagées dans le championnat Critérium, réparties sur 4 poules. La création d'une 4^{ème} poule fait suite à la réunion de juin où des équipes se sont plaintes de disputer trop de matchs de championnat.

Néanmoins, pour ne pas passer d'un extrême à l'autre, une 2^{ème} phase inter-poules sera organisée à l'issue du championnat. Les modalités seront précisées ultérieurement.

La première journée est programmée pour le **vendredi 18 septembre** ou le **samedi 19 septembre**. Comme pour la saison précédente, les équipes classées 1^{ère} en poules B, C, et D à l'issue de la saison 2026/27, accéderont à la poule A. Quant aux équipes classées aux trois dernières places de la poule A, elles intégreront les poules B, C ou D.

Deux nouveaux clubs, Forez Roannais et Bois Noirs, rejoignent le championnat « Critérium ».

Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
BRIENNON	AVENIR COTE 5	COURS	AVENIR COTE 6
FC. ROANNE 1	COMMELLE VERNAY	FC. ROANNE 2	BOIS NOIRS
GOAL FOOT	FILERIN 5	LOIRE SORNIN	BUSSIERES
PARIGNY SY CYR 5	LE COTEAU	NORD ROANNAIS	CREMEAUX
RHINS TRAMBOUZE	PARIGNY ST CYR 6	OLYMPIQUE EST ROANNAIS	ESSOR
ROANNAIS FOOT 42	PERREUX	ST ANDRE D'APCHON	FOREZ ROANNAIS
ST DENIS DE CABANNE	POUILLY LES NONAINS	ST JEAN SPORT	STE FOY ST SULPICE
ST SYMPHORIEN DE LAY	ROANNE ARCT	ST NIZIER SOUS CHARLIEU	VAL D'AIX
SUD FOOT 71	VILLEREST		

FOOT LOISIR + 40 ANS A 7

Le début de la saison « Foot Loisir + 40 ans à 7 » est programmé pour la première semaine d'octobre.

Nous rappelons que les joueurs participant à cette compétition doivent impérativement être titulaires d'une licence "Foot Loisir". De ce fait, les équipes ne seront engagées que si elles disposent du nombre suffisant de licenciés dans cette catégorie.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.86

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44

Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

- A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

- Les engagements et desiderata pour la saison 2026/27 sont pris en compte via « Footclubs Compétitions ».
- Championnat U18 Féminines et Seniors à 8 et à 11 : date limite d'engagement fixée au 15 août 2026.
- Championnats Jeunes Féminines (U13, U15) : date limite d'engagement fixée au 15 septembre 2026.

Une **réunion de début de saison** est programmée le **lundi 14 septembre à 18h30**, au siège du **District de la Loire**.

Tous les clubs ayant ou souhaitant engager une équipe féminine sont invités à y participer (maximum 2 personnes par club).

CALENDRIER SENIORS A 8

SENIORS A 8 MONTEES

Suite à une modification de la composition des équipes engagées dans les championnats **D1 et D2**, la commission est dans l'obligation de revoir l'organisation des accessions, afin de permettre la constitution de **poules de 12 équipes**. Les calendriers des championnats seront publiés dans le courant de la semaine. Néanmoins, les dates des différentes journées de championnat, ainsi que celles des coupes sont d'ores et déjà disponibles sur le site du District.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Designateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Designateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Designateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Designateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Designateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Designateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Designateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Designateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Designateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Designateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGH - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CARNET ROSE

Le président et tous les membres de la Commission des Arbitres tiennent à féliciter les heureux parents d'APOLLINE (M. REBAUD Florian), de CELIA (M. REGRAG Youness) et de VALENTINA (M. PARANDON Alban).

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

ATTENTION ! Pour toute licence faite après le 31 août, vous ne couvrirez plus votre club au statut d'arbitrage.

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club. Pour les arbitres indépendants, vous pourrez solliciter le service concerné de la LAuRA Foot en écrivant à l'adresse « arbitres@laurafoot.fff.fr », afin de suivre la nouvelle procédure de demande de licence.

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le samedi 5 septembre à SAINT-CHAMOND.

Tests physiques : Terrain SAUZEAT, 37 bis Route du coin, 42400 Saint-Chamond.

Assemblée Générale : Salle des Fêtes Aristide Briand, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond.

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF :
<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°1 – Secteur Roannais.

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- **Samedi 19 septembre de 8h30 à 17h30**

- **Samedi 26 septembre de 8h30 à 17h30** sur les installations de BRIENNON

- **Samedi 17 octobre : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

- **Module 8 : mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.

Inscriptions : rendez-vous sur le site du District de la Loire > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

FIA n°2– Secteur Stéphanois (*lieu à définir*)

- Mardi 20 octobre : 14h – 17h30
- Mercredi 21 octobre : 8h30 – 17h30
- Jeudi 22 octobre : 8h30 – 17h30
 - *Module 7* : Jeudi 5 novembre (18h30 – 22h, à St-Priest-en-Jarez, au District)
 - *Module 8* : mai 2027

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27

> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°2 publié le 01/09/2026

Réunion du lundi 31 août 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...).

Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu sur le secteur roannais, aux dates suivantes :

- Samedi 19 septembre de 8h30 à 17h30
 - Samedi 26 septembre de 8h30 à 17h30
- sur les installations de **BRIENNON**

- **Samedi 17 octobre : examen + formation aux gestes qui sauvent, de 8h30 à 17h30,**
au **siège de la Délégation du Roannais.**

Le repas de midi sera tiré du sac pour les trois dates

- **Module 7 : le lundi 19 octobre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**
- **Module 8 : Mai 2027**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2026/2027

Le renouvellement du dossier « arbitre 2026/27 » (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et **est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/27).**

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Le DMA pour les arbitres roannais est à envoyer à la Délégation en version papier, et en copie, version DEMATERIALISEE, au District, comme annoncé sur PV.

A CE JOUR, IL MANQUE ENCORE UNE VINGTAINE DE DOSSIERS...

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRA Foot .

ATTENTION ! Pour toute licence faite après le 31 août, vous ne couvrirez plus votre club au statut d'arbitrage

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le samedi 5 septembre 2026 à SAINT-CHAMOND.

Tests physiques : Terrain SAUZEAT, 37 bis Route du coin, 42400 Saint-Chamond.

Assemblée Générale : Salle des Fêtes Aristide Briand, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond.

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels, à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leur famille, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande, heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

=====

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :

Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27

> https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

VOUS POUVEZ AUSSI REGLER EN DEMATERIALISEE



BULLETIN D'INFORMATION

RENCONTRES

**COUPES - TROPHÉES
MÉDAILLES**
Lots pour Tournai : www.france-kermesse.com
Vente en ligne
**FOREZ
DISTRIBUTION**
R.D. 1989
42130 STE AGATHE
LA BOUTERESSE
www.france-medailles.com



BAYLE
Boucher - Charcutier
Traiteur - Pâtissier



LOIRE HAUTE-LOIRE



terrains de sport engazonnés
stabilisés et synthétiques
technigazon
Téléphone : 07 72 18 95 13
Email : rhonealpes@technigazon.fr

PicArdi
Broderie Textile
Philippe PLAINARD
Gérant
06 76 95 29 90
philippe@pic-ardi.com
1329 Rue Louise Michel - B.I.R 1 - ZI La Vilette - 42153 RIORGES
Tél 04 77 78 10 74 - Fax 04 77 70 45 27 - www.pic-ardi.com
Siret : 449 825 009 000 31 - TVA Intr. FR 01 449 825 009 - APE : 1399Z



E.LECLERC
SAINT PRIEST EN JAREZ
OUVERT LE DIMANCHE MATIN
Route de l'Etrat
SAINT PRIEST EN JAREZ



MAJUSCULE
AU BUREAU *la maison*
alpha bureau
www.pgdis.com
14 rue de la Talaudière - 42000 Saint-Etienne - paylo@pgdis.com



District 1 Mcdonald'S / Unique			Poule Unique		6
Dimanche	06/09/2026	15H			
55725957	50001.1	Rive De Gier 1- St Romain Le Puy Fci 1			Complexe Sportif Bernard Mayol 2 à RIVE DE GIER
	Arbitre centre	BENCHADI Mehdi	2546608782	13 km	
	Arbitre assistant 1				
	Arbitre assistant 2	BORAZANOGLU Sakir	2578616142	30 km	
	Délégué accompagnateur				
55725959	50003.1	L'Etrat Sp. 2- Fc Bonson/St Cyprien 1			Complexe Sportif Des Ollières 1 à L ETRAT
	Arbitre centre	GUESSOUM Mohamed	2545519734	15 km	
	Arbitre assistant 1	BENSAFI Ali	2599865034	15 km	
	Arbitre assistant 2	SAHTOUT Tarek	2543504101	15 km	
	Délégué accompagnateur				
55725961	50005.1	F.C. St Etienne 1- Saint Chamond Foot 1			Stade Chambonnet N° 1 à ST ETIENNE
	Arbitre centre	MORAIS DIAS Miguel	2518696885	9 km	
	Arbitre assistant 1	MEHENTAL Kamel	2543962881	3 km	
	Arbitre assistant 2	COSTA Lionel	2338173390	9 km	
	Délégué accompagnateur				
55725963	50007.1	J.S. Cellieu 1- A.S. Algerienne 1			Stade Des Roches à CELLIEU
	Arbitre centre	BENADA Abdelghani	2543290988	41 km	
	Arbitre assistant 1	TCHOUANTE Charles	2543883716	43 km	
	Arbitre assistant 2	EDZOA Michel	9605019815	24 km	
	Délégué accompagnateur				
56516474	56589.1	Chambeon/Magn 1- F.C. St Paul En Jare 2			Stade Municipal à CHAMBEON
	Arbitre centre	BENLHASSEN Mehdi	2545517464	49 km	
	Arbitre assistant 1				
	Délégué accompagnateur				
56516635	56613.1	Sous Ecoles Laiq. St 1- Goal Foot 1			Stade Camille De Rochetaille 1 à ST PRIEST EN JAREZ
	Arbitre centre	BOUIMA Abdelkader	2520251533	15 km	
	Arbitre assistant 1	GHENNAM Yazid	2568617909	5 km	
	Arbitre assistant 2	AITSY Jamaa	2520525326	23 km	
	Délégué accompagnateur				
56516636	56614.1	U.S. Villars 2- Loire Sornin 1			Stade Roger Villeneuve à VILLARS
	Arbitre centre	TOURNEUX Jerome	2518672329	9 km	
	Arbitre assistant 1	BOUCHET David	2578631026	14 km	
	Arbitre assistant 2	FERRAND Jerome	2547293289	22 km	
	Délégué accompagnateur				